

De Messmer à Macron, le discours du nucléaire

A un demi-siècle de distance, Pierre Messmer, premier ministre, et Emmanuel Macron, président de la République, tiennent deux discours si frappants de similitude, qu'on ne peut y voir que des versions successives d'un même discours fondamental. L'un à la télévision, le 6 mars 1974 ; l'autre à Belfort, le 10 février 2022. (*Voir les textes en annexe*)

Face à la similitude des contextes - le *choc pétrolier* suivant la « guerre du Kippour », en 1974 ; et la *crise énergétique*, résultant en 2022 de l'explosion de la consommation, de la raréfaction des ressources, et du renoncement aux énergies carbonées (pétrole, charbon) ; l'Etat français réagit de la même façon. Le développement éperdu de sa filière électronucléaire accompagné d'une offensive rhétorique visant à justifier et à glorifier cette ruée vers l'atome.

L'invasion de l'Ukraine, le 24 février 2022, soit 14 jours après le discours de Macron, et les divers embargos, d'origine russe ou occidentale, frappant les exportations de gaz, de charbon et de pétrole russes, ne peuvent que renforcer cette impression de déjà-vu.

De ce discours du nucléaire, on peut relever quelques lieux communs.

1) La revendication du « progrès » fondé sur la rationalité techno-scientifique. C'était déjà *l'ultima ratio* de Pierre et Marie Curie, lors de leur discours de Stockholm, le 6 juin 1905 : « Je suis de ceux qui pensent, avec Nobel, que l'humanité tirera plus de bien que de mal des découvertes nouvelles¹. »

2) La revendication d'une tradition et d'une excellence nationales en la matière, remontant aux héroïques époux Curie, et poursuivie par leur fille et leur gendre, Irène et Frédéric Joliot-Curie, eux-mêmes pionniers de la Bombe et fondateurs du Commissariat à l'énergie atomique². Cette même excellence étant censée garantir la sécurité des Français vis-à-vis de tout risque de pollution radioactive ou d'accident nucléaire.

3) La défense de l'indépendance et de la souveraineté nationales, grâce au nucléaire, que ce soit en matière d'énergie ou en matière militaire – les deux étant d'ailleurs intrinsèquement liées, puisque toute technologie est *duale*, civile et militaire.

4) La « chasse aux gaspis » (1974). « L'énergie est notre avenir, économisons-la » (2022). L'appel aux citoyens et aux particuliers pour réduire, sinon pour rationner leurs dépenses énergétiques (chauffage, éclairage), afin de maintenir l'alimentation de l'Etat industriel. Cette participation au devoir civique induisant une soumission indiscutée aux consignes gouvernementales jugées vertueuses puisque, précisément, il s'agit de réduire la gabegie.

5) L'« ouverture » et même le « soutien » aux « énergies alternatives » et « renouvelables », éolienne, solaire, hydroélectrique, etc., censés prouver que l'Etat nucléaire n'est pas monopolistique. A condition bien sûr que ces « énergies de flux », qui ne peuvent fournir pour le moment qu'une « énergie d'appoint », soient technologisées et industrialisées – notamment sous la direction du Commissariat à l'énergie atomique *et aux énergies alternatives*³.

¹ Eve Curie, *Madame Curie*, Hachette, 1958, p.175

² Cf. *Françoise d'Eaubonne à Grenoble*, par *Le Casse-Noix*, sur www.piecesetmaindoeuvre.com

³ Cf. Frédéric Gaillard, *Le soleil en face, rapport sur les calamités de l'industrie solaire et des prétendues énergies alternatives*, L'Echappée, 2012

6) La lutte contre l'effet de serre et le réchauffement climatique, mise en avant dès 1976 par Louis Néel, directeur-fondateur du Commissariat à l'énergie atomique de Grenoble (1956), et prix Nobel de physique 1970, pour justifier l'industrie nucléaire et la construction de Superphénix, puisqu'il n'est pas question de remettre en cause « une société de consommation », avec une « certaine expansion industrielle⁴ ». Où l'on voit ce que signifie vraiment cette injonction à « écouter les scientifiques », aussi bien répétée par Greta Thurnberg, la petite mascotte du pseudo - « mouvement climat », que par toutes les autorités politiques et médiatiques.

Bref. Nous avons demandé à Jean-Manuel Traimond et à ses amis du collectif Passerelle de lire pour nous ces deux discours de Messmer et de Macron, tels qu'ils se dupliquent à un demi-siècle de distance. On trouvera ci-dessous leur introduction, suivie des deux textes en question.

Pièces et main d'œuvre
20 juillet 2022

6 octobre 1973, surprise ! Les armées égyptiennes et syriennes attaquent Israël. C'est « la guerre du Kippour » jusqu'au 24 octobre. Les Etats-Unis lancent un pont aérien à partir du 14, pour fournir des armes à leur allié israélien. En représailles contre les pays occidentaux, les membres arabes de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, réunis au Koweït les 16 & 17 octobre, décident d'augmenter de 70% le prix du baril. D'octobre 1973 à mars 1974, ce prix *quadruple*, passant de 2,59 à 11,65 dollars.

Dès l'hiver 1973 Georges Pompidou (1911-1974), alors président de la République et ex-premier ministre du général de Gaulle, passe sous assistance médicale aussi permanente que secrète, son cancer progressant très vite. Comme quoi, le « progrès », hein, tout dépend à quoi il s'applique. Son premier ministre à lui, se nomme Pierre Messmer (1916-2007). Combattant de la France libre (Bir Hakeim, El Alamein) ; combattant d'Indochine, prisonnier évadé du Vietminh. Messmer a également été administrateur colonial au Cameroun, où il a mené entre 1956 et 1958 une répression sanglante contre l'insurrection communiste de l'Union des Populations du Cameroun.

En tant que ministre des armées, c'est lui qui met en œuvre la décision du général de Gaulle de doter la France de l'arme nucléaire. Il est d'ailleurs victime d'une contamination radioactive – un accident de confinement - lors d'une explosion, le 1^{er} mai 1962, dans le Sahara. Quoique le lien avec son cancer terminal ne soit pas établi. Messmer a donc acquis une certaine compréhension des surprises possibles en matière de neutrons.

Il sait de quoi il parle (un peu) lors d'une fameuse interview télévisée de mars 1974. Fameuse car Pierre Messmer y annonce qu'afin de faire face au *choc pétrolier*, la France va couper le robinet sous le nez de ces émirs pétrolifères, qui osent quadrupler le prix du pétrole dont elle a si besoin, mais si peu de gouttes. L'atome nous sauvera. M. Messmer, fier d'agir à long terme, en homme d'Etat plutôt qu'en politicien à la petite semaine, déclare :

⁴ Cf. *Françoise d'Eaubonne à Grenoble*, par *Le Casse-Noix*, sur www.piecesetmaindoeuvre.com ; « Creys-Malville, le dernier mot » sur www.piecesetmaindoeuvre.com et dans *Memento Malville*, Pièce détachée n°14

« À ce moment-là, il y a eu deux réactions : la réaction de ceux qui pensaient que c'était une crise, une crise qui se traduisait par l'embargo et à laquelle il fallait répondre par des mesures circonstanciées comme, par exemple, l'interdiction de circuler le dimanche et un certain nombre de mesures du même genre que nous n'avons pas prises, et ceux qui, comme nous, pensaient qu'il s'agissait d'une situation profondément nouvelle dans le monde, c'est-à-dire de rapports nouveaux entre les producteurs des matières premières, en particulier de pétrole, et les consommateurs de matières premières, dont nous étions. Ceux-là pensaient qu'il fallait en face de cette situation prendre des mesures méditées, réfléchies et de longue durée. C'est ce que nous avons fait après avoir attendu un certain temps. »

Fort de ses cogitations, le gouvernement comprend qu'en matière d'atome, la France sait faire ; qu'en matière d'uranium, personne - ni les Arabes, ni les Américains - ne pourront lui tenir la dragée haute ; qu'en matière de prix il y a urgence, et que la seule issue possible brille même dans le noir : celle de la désintégration de l'uranium.

La France va donc construire des centrales nucléaires. Les plus grandes possibles, économies d'échelle obligent.

Mais l'insolent journaliste pose une question saugrenue :

« Monsieur le premier ministre, quand on installe des centrales nucléaires il y a un risque qui est celui de détruire l'équilibre biologique des ruisseaux ou de l'environnement. Alors qu'allez-vous faire pour cela ?

- Il y a la sécurité et l'environnement. Nous prenons toutes les mesures qui sont indispensables et j'observe au passage que jamais en France jusqu'à maintenant, fort heureusement, nous n'avons eu d'accident de sécurité nucléaire grave et je crois que les mesures que nous avons prises permettent d'assurer que dans l'avenir le maximum sera fait. En ce qui concerne l'environnement, je peux vous assurer aussi que l'implantation des centrales tiendra compte de tous les éléments et en particulier du souci de ne pas gâcher l'environnement. »

Nul ne pourra reprocher aux journalistes, ni aux premiers ministres de 1974 de n'avoir pas songé aux ruisseaux.

Cette déclaration de M. Messmer, qui engage la France dans des choix aux effets se comptant en centaines de millénaires (peut-on penser à plus long terme que cela ?), soutient la comparaison avec celle de M. Macron, le 10 février 2022, à Belfort, devant une troupe de ministres et de préfets, comprenant également le président d'EDF.

Même contexte en pire. De 1974 à 2022, la hausse de la consommation d'énergie n'a cessé de faire la course avec celle des prix, et avec la raréfaction des gisements exploitables ; cependant que le réchauffement climatique rendait toujours plus suicidaire le recours au pétrole et au charbon. D'où le passage au tout électronucléaire pour alimenter transports, usines, foyers, réseaux, etc. *Notre mode de vie n'est pas négociable*. La Commission européenne, sous la pression de la France, classe le nucléaire parmi les « énergies vertes » (2 février 2022).

Même sagesse, même conscience de la priorité de l'énergie, même certitude que la technique écrasera la géopolitique, même tendresse pour ce penchant bien humain à la consommation, même orgueil que la France, privée de pétrole, lui substitue des idées.

Le Président Macron, dont la modestie brille elle aussi dans le noir, commence ainsi son discours :

« Je suis très heureux d'être aujourd'hui parmi vous, à la fois avec beaucoup de fierté et d'humilité dans ce lieu, précisément dans cette ville, avec la conscience que 150 ans d'histoire industrielle, de fierté industrielle, de combat nous permettent aujourd'hui de prendre quelques décisions pour l'avenir du territoire et plus largement, l'avenir de la nation. Quand je dis humilité, c'est que je suis conscient que ces choix, nous pouvons les prendre parce que d'autres avant nous ont su faire des choix courageux, les porter, parce qu'ici des femmes et des hommes ont su faire vivre ces choix avec leurs familles, apprendre, transmettre des compétences et des savoir-faire. Et si toute cette chaîne humaine, cette volonté, ces choix qui furent aussi des choix de la nation, n'avaient pas été les nôtres à travers les décennies, sans doute aujourd'hui ne pourrais-je pas, avec beaucoup de conviction, exposer ce que sera la stratégie de la nation pour les décennies à venir. »

Mais M. Macron ne s'arrête pas à l'Histoire : « Il n'y a pas de transition énergétique et climatique s'il n'y a pas une décarbonation de l'énergie produite, en particulier notre électricité. »

Osez l'accuser, après cela, de négliger l'environnement ! Il respecte l'environnement, lui, autant que la croissance, et ne se laisse pas intimider par un quarteron d'amish et de scientifiques sceptiques, déniaient que l'on puisse jouir d'une croissance infinie dans un monde fini. Voilà le courage d'un homme libre. Et responsable : car M. Macron se penche sur ce qui compte vraiment :

« Regardez la situation de notre Europe aujourd'hui qui a à subir l'évolution des prix de marché ».

En effet, à propos de prix, M. Macron se félicite peu après d'avoir protégé les Français des élucubrations technocratiques : EDF n'augmentera, promet-il en février 2022, ses factures que de 4% au lieu de 45%.

Et notre visionnaire de tracer la voie : « Faire en 30 ans de la France, le premier grand pays du monde à sortir de la dépendance aux énergies fossiles, et renforcer notre indépendance énergétique industrielle dans l'exemplarité climatique. »

Comment s'y prendre ? Surtout pas en suivant les rêveries des irresponsables :

« Imagine-t-on une France où il y aura d'ici 30 ans, 40 000 éoliennes au lieu de 8 000 aujourd'hui, et 90 parcs éoliens offshore quand notre pays a mis 10 ans pour en faire un ? ».

M. Macron soutient donc les « réacteurs de puissance évolutifs » (ex-"réacteurs pressurisés européens", toujours avec le même sigle "EPR" en anglais), d'environ 1600 mégawatts au lieu de 900 pour un réacteur actuel. Ces EPR sont construits de façon fiable et irréprochable, dans les délais (à une quinzaine d'années près) et en respectant les prévisions budgétaires (à la quinzaine de milliards d'euros près). Revenons à présent au fleuve présidentiel :

« Imagine-t-on une France totalement dépendante en termes d'énergie non intermittente et devant réimporter à des coûts prohibitifs une énergie carbonée, puisque c'est cela ce que serait une France si on ne réinvestirait (sic) pas dans le nucléaire civil. C'est cela que les partisans de la sortie du nucléaire proposent aujourd'hui aux Français, ce qui n'est pas sérieux. Nous avons, en France, la chance, grâce à la vision du Général DE GAULLE, prolongée par le président POMPIDOU, grâce à l'excellence de ce bien commun qui est notre entreprise nationale EDF [...] de pouvoir compter sur une industrie nucléaire forte, riche de savoir-faire et de centaines de milliers d'emplois. Cette chance, nous devons la saisir. »

Comment ne pas voir que M. Macron a le monopole du sérieux ?

Et quelle honnêteté de reconnaître que le nucléaire, parfois, connaît des variations de perfection :

« Nous garantissons aux Français des conditions de sécurité inégalées, parce qu'EDF exploite son parc avec une transparence absolue et que l'Autorité de sûreté nucléaire est sans aucun doute le régulateur le plus exigeant du monde. (...) Nous l'avons constaté encore il y a quelques jours, avec la découverte de nouveaux phénomènes de corrosion qui conduisent à mettre à l'arrêt plusieurs réacteurs pour effectuer des contrôles et des réparations. Ceci traduit notre niveau inégalé de sûreté de contrôle, qui garantit une production d'électricité bas carbone en toute sûreté. C'est ce qui justifie notre confiance dans cette énergie. »

Comment douter de la sécurité avec de telles garanties ? Ou que les déchets nucléaires seront traités avec le même sérieux ? On sait qu'à Bure les déchets enfouis devront bénéficier d'un pompage ininterrompu de l'air et de l'eau, sans coupure d'électricité de plus de 15 jours. M. Macron a confiance dans les installations de Bure, qui ne subiront jamais une coupure d'électricité de plus de 15 jours. D'ailleurs, cette question si secondaire des déchets sera bientôt réglée .

Gérard Mourou a son idée là-dessus. Gérard Mourou, prix Nobel de physique 2018, que l'Andra (Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs) présente ainsi :

« Son enthousiasme reste intact lorsqu'il s'agit d'aborder la question des lasers. Ses recherches sur le sujet représentent le projet de toute une vie. "Pendant longtemps, la puissance des lasers était limitée, au risque de les détruire. Aux côtés de Donna Strickland, avec qui je partage le prix Nobel, nous avons inventé la technique du CPA (Chirped Pulse Amplification) : le laser émet une impulsion ultracourte que l'on va étirer d'un facteur colossal avant de l'amplifier. Grâce au CPA on peut produire des puissances considérables, de l'ordre du pétawatt [un million de milliards de watts, NDLR], sans détruire le laser. Cela représente l'équivalent de cent fois le réseau électrique mondial", explique Gérard Mourou. (...) En augmentant encore la puissance d'impulsion du laser via la technique du CPA, Gérard Mourou entrevoit d'autres applications comme le nettoyage des débris spatiaux, mais surtout la transmutation [qui] vise à transformer les éléments radioactifs à vie longue en éléments radioactifs à vie plus courte. »

Cependant, même la très optimiste Andra ajoute :

« Sur le papier, la solution est prometteuse, mais encore au stade du laboratoire. Le passage à l'échelle industrielle, a fortiori dans un environnement nucléaire, est un processus long et complexe où les incertitudes demeurent : "Il faut faire la part des choses entre le délai où une preuve scientifique peut être apportée et la mise en œuvre industrielle", reconnaît Gérard Mourou. »

En d'autres termes, la *transmutation*, ce terme hérité de l'alchimie, demeure dans les limbes, à égale distance de la pierre philosophale et des sabres lasers de Star Wars.

M. Macron annonce ensuite la construction de six EPR 2 (version améliorée des EPR de Finlande et de Flamanville), dont la sécurité, la fiabilité et la performance sont assurées avec une certitude résultant du fait que leur conception a mobilisé un million d'heures.

Que les écologistes montrent qu'ils ont passé un million d'heures à gribouiller leurs pamphlets ! Quel triomphe encore de l'Hexagone, puisque l'EPR d'Olkiluoto-3 fournira 15% de son

électricité à la Finlande, lorsqu'il tournera à pleine puissance, en 2022 si les dernières réparations sont achevées, après seize ans de travaux et pour un coût de 8,5 milliards d'euros. L'EPR d'Hinkley Point, au Royaume-Uni, ouvrira, lui, en 2027. Les éléments non remplaçables de ces EPR sont prévus pour durer 60 ans ! Quelle revanche sur les écologistes qui dénigrent les 40 ans de vie des centrales actuelles !

M. Macron dévoile ensuite l'arme véritable de la souveraineté énergétique hexagone : les Petits Réacteurs Modulaires ("SMR", en anglais). Pourquoi petits et modulaires ?

Petits, parce que si on construit une centrale nucléaire de petite taille, disons 10 à 100 mégawatts, à la rigueur 300, comme celles qui équipent depuis longtemps les sous-marins militaires ou brise-glaces soviétiques...euh, russes, les réparations seront de petite taille. Les accidents de petite taille aussi, mais l'excellence hexagone garantit qu'il n'y aura jamais d'accidents, en particulier sous la présidence de M. Macron. Le risque n'existe plus. Nous l'avons aboli pour instaurer Le Risque Zéro.

Et, preuve du génie hexagone en matière de conception, on peut installer bien plus de centrales nucléaires si elles sont de petite taille, puisqu'elles prennent moins de place. Et on les construit plus vite. Comme en outre, l'excellence hexagone saura trouver mille méthodes pour assurer la sécurité sans intervention humaine (systèmes fusibles à une température déterminée, eau de refroidissement qui circule par la seule gravité, etc.) on pourra les immerger pour dessaler l'eau de mer ; on pourra s'en servir au fond des mines afin de descendre toujours plus profond ; on pourra les installer dans des lieux isolés ou difficiles d'accès ; les jungles, les marais, les montagnes, les îles. Les Alpes, Tahiti, Cayenne bénéficieront enfin du progrès ! Plus de finitude du monde ! Toujours plus loin, plus grand, plus profond, l'excellence hexagone n'aura plus aucune limite.

N'écoutons pas les esprits chagrins pour qui une multitude de petites centrales nucléaires offre une multitude de cibles aux envahisseurs ou aux terroristes. Nous avons également aboli les envahisseurs et les terroristes. D'ailleurs « l'opération spéciale » en Ukraine ne prouve-t-elle pas qu'un « opérateur spécial » respecte les centrales nucléaires ? Et puisque la mode est à livrer le combustible aux centrales par voie aérienne, pourquoi ne pas rêver des PAM, les Petits Avions Modulaires qui viendront, tels le laitier de nos grands-parents ou un moderne livreur de sushis, faire du porte-à-porte.

Bref, un petit réacteur modulaire, c'est une centrale nucléaire agile. Agile parce que petite. Fini le gaz russe, fini le CO₂ assassin du climat, fini le pétrole arabe, vive l'agilité électronucléaire ! Mais les EPR, eux, manquent d'agilité ? Allons, ne soyons pas bêtement binaires ! Il ne faut pas opposer les petits aux gros. Où commencent et où finissent la grosseur et la petitesse ? Où se trouve la limite ? Il n'y en a pas. Demandez aux obèses et aux anorexiques. Uniquement de la continuité. Nous aurons donc *en même temps* des petits et des gros réacteurs. Les petits seront *en même temps* agiles et puissants. Et les gros, puissants *et* agiles. D'ailleurs, gros et petits seront *en même temps* gros et petits grâce au génie nucléocratique de nos experts, ingénieurs et scientifiques. Simplement, ils seront différemment gros et différemment petits, mais *en même temps*. Pas vrai, Astérix et Obélix ?

Jean-Manuel Traimond (collectif Passerelle)
20 juillet 2022

Ci-dessous, l'interview de Pierre Messmer, premier ministre, à la télévision, le 6 mars 1974, et transcrite dans *Le Monde* du 8 mars 1974 ; et la déclaration d'Emmanuel Macron, président de la République, à Belfort, le 10 février 2022.

" Notre grande chance, c'est l'énergie nucléaire " DÉCLARE M. PIERRE MESSMER

**Voici le texte de l'interview que M. Pierre Messmer, premier ministre, a accordée
mercredi soir à la télévision française :**

" Monsieur le premier ministre, vendredi, un remaniement ministériel qui, apparemment, selon les sondages, n'a pas frappé l'opinion, et puis, aujourd'hui, un plan énergétique. Est-ce que le plan énergétique est fait pour effacer le remaniement ? - Vous me posez la question de savoir quand et pourquoi ce plan énergétique ? Je réponds que d'abord la question de l'énergie se pose depuis longtemps. Elle se pose en fait depuis le mois d'octobre dernier, depuis cette guerre qui a éclaté au Proche-Orient une fois de plus. À ce moment-là, il y a eu deux réactions : la réaction de ceux qui pensaient que c'était une crise, une crise qui se traduisait par l'embargo et à laquelle il fallait répondre par des mesures circonstanciées comme, par exemple, l'interdiction de circuler le dimanche et un certain nombre de mesures du même genre que nous n'avons pas prises, et ceux qui, comme nous, pensaient qu'il s'agissait d'une situation profondément nouvelle dans le monde, c'est-à-dire de rapports nouveaux entre les producteurs des matières premières, en particulier de pétrole, et les consommateurs de matières premières, dont nous étions. Ceux-là pensaient qu'il fallait en face de cette situation prendre des mesures méditées, réfléchies et de longue durée. C'est ce que nous avons fait après avoir attendu un certain temps. Mais j'ajouterai aussi que si le gouvernement nouveau a été formé, c'est bien avec l'idée qu'il serait efficace sur ce point-là comme sur les autres. C'est la volonté du président de la République et c'est bien dans cet esprit-là que j'ai formé le gouvernement.

- Pendant les trois mois de la crise, on a vu les ambassadeurs, les représentants des pays occidentaux faire le siège des pays producteurs de pétrole au Proche-Orient dont la France, comme les autres, est tributaire, dépendante. Quelle politique choisissez-vous pour que ça change ? - Il est vrai que la France n'a pas été très favorisée par la nature en matière de ressources énergétiques. Il n'y a presque pas de pétrole sur notre territoire, nous avons moins de charbon que l'Angleterre et l'Allemagne et nous avons beaucoup moins de gaz que la Hollande, mais il faut que nous nous servions de ce que nous avons, que nous nous servions de notre charbon d'abord et que nous nous en servions le mieux possible. C'est ce que nous sommes en train de faire et c'est ce que nous ferons de plus en plus en réexaminant la situation de nos mines, compte tenu des nouveaux prix du pétrole et du charbon. En ce qui concerne le gaz, nous avons en France un gisement, c'est Lacq, qui fournit à peu près le tiers de nos besoins en ce moment. Les deux autres tiers sont fournis à peu près à parts égales par l'Algérie et par la Hollande. Dans les années à venir nous nous efforcerons d'accroître nos approvisionnements de façon à pouvoir couvrir l'augmentation de la consommation. En ce qui concerne le pétrole, nous n'avons pas beaucoup d'espoir, sauf à trouver du pétrole dans les mers qui nous entourent et puis à l'étranger, nous nous y efforcerons mais c'est une question de chance et ce n'est sans doute pas pour demain.

" Je m'engage personnellement... "

" Notre grande chance c'est l'énergie électrique d'origine nucléaire parce que nous avons une bonne expérience dans tout cela, que nous l'avons depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Nous avons développé toutes les activités nucléaires civiles et militaires depuis une douzaine

d'années, comme vous le savez, et puis aussi parce que maintenant nous avons la volonté de le faire, car nous croyons que c'est cela la solution à nos besoins et nous avons pris aujourd'hui même une décision très importante. Nous avons pris la décision de réaliser en 1974 et en 1975 le lancement de treize centrales nucléaires de 1 000 MW chacune et qui coûtent environ 1 milliard de francs actuels chacune.

" C'est une décision extrêmement importante, je vais vous montrer comment et pourquoi. 13 000 MW, c'était la puissance thermique totale installée de l'Électricité de France il y a deux ans, en 1972, et c'était la puissance totale de l'E.D.F. en 1962. Par conséquent, à partir des années 1974-1975 nous allons lancer des centrales qui représenteront la totalité de la disponibilité de l'Électricité de France pour produire de l'électricité en 1962. Aucun pays au monde, sauf les États-Unis, ne fait un effort comparable et il y a là véritablement une des grandes œuvres que nous allons réaliser au cours des prochaines années. Alors je voudrais ajouter un mot. Dans cet effort que nous faisons pour acquérir une certaine indépendance ou, disons, une moindre dépendance énergétique, la priorité nous la donnons à l'électricité et dans l'électricité nous la donnons à l'électricité nucléaire. C'est un effort considérable qui est exigé du gouvernement, qui est exigé de l'E.D.F., je m'y engage personnellement et je m'attacherai personnellement à ce que ce soit un succès.

- Monsieur le premier ministre, quand on installe des centrales nucléaires il y a un risque qui est celui de détruire l'équilibre biologique des ruisseaux ou de l'environnement. Alors qu'allez-vous faire pour cela ?

- Il y a la sécurité et l'environnement. Nous prenons toutes les mesures qui sont indispensables et j'observe au passage que jamais en France jusqu'à maintenant, fort heureusement, nous n'avons eu d'accident de sécurité nucléaire grave et je crois que les mesures que nous avons prises permettent d'assurer que dans l'avenir le maximum sera fait. En ce qui concerne l'environnement, je peux vous assurer aussi que l'implantation des centrales tiendra compte de tous les éléments et en particulier du souci de ne pas gâcher l'environnement.

- Ce programme est lourd, il va même être coûteux. Alors ma question : qui va payer la facture et que vont devenir les prix à la consommation ?

- La facture d'abord : 13 milliards répartis sur cinq ou six ans car la durée de la construction d'une centrale électronucléaire est de cinq à six ans, c'est important pour l'E.D.F. ; eh bien, l'E.D.F. paiera les 13 milliards grâce aux augmentations de capital que l'État lui consentira et nous venons de la décider ce matin grâce à son autofinancement et grâce à des emprunts lancés dans le public, ça a déjà été fait et nous pouvons le faire à nouveau. Mais, évidemment, quand je parle d'autofinancement vous pensez tout de suite aux prix. Les prix de l'énergie en France doivent être vus en fonction des prix des produits pétroliers, et tout commence au mois d'octobre. N'oubliez pas que depuis le mois d'octobre les prix des produits pétroliers ont presque quadruplé à la production et qu'ils ont été multipliés par deux et demi à la sortie des raffineries. C'est une augmentation considérable qui a entraîné les autres produits énergétiques derrière. L'électricité a suivi puisque, le 2 mars, nous avons augmenté l'électricité de 14,5 %. Le charbon et le gaz vont suivre dans les jours qui viennent, et le gaz à partir du 1er avril.

L'augmentation du charbon et du gaz domestique sera à peu près de l'ordre de celle de l'électricité, c'est-à-dire de 14,5 %, étant entendu que le charbon et le gaz industriel augmenteront plus, et cela sera décidé sur la proposition du comité national des prix qui se réunira dans les jours prochains. Voilà en ce qui concerne les prix. Mais je voudrais ajouter un mot : les Français ont naturellement conscience de cette augmentation des prix et ils ont tendance à penser que cette augmentation est excessive, mais les prix de l'énergie, en particulier les prix du gaz, des

produits pétroliers et du charbon, sont parmi les plus bas d'Europe, et c'est ce qui permet à nos activités industrielles d'être encore compétitives.

- Les prix les plus bas d'Europe, monsieur le premier ministre, c'est une bonne réalité économique, mais ce n'est pas une consolation pour le porte-monnaie.

- Certainement.

- Mais le gouvernement a dit, il y a quelques jours, qu'il souhaitait maintenir l'augmentation des prix dans la limite de 10 %. Est-ce que c'est compatible ?

- D'abord, je tiens à vous dire que, dans les prix, l'énergie tient sa place, mais ne tient qu'une place. Il y a d'autres éléments dans les prix, et d'autres éléments qui n'augmentent pas aussi vite. Sinon, nous serions déjà rendus beaucoup plus loin. Par conséquent, l'énergie est un élément très important des prix, d'autant plus important que nous n'avons pas beaucoup d'influence sur lui, mais il y a d'autres éléments sur lesquels nous avons plus d'influence.

- Cela c'est l'avenir pour les vingt-cinq prochaines années. Mais pour construire une centrale il faut cinq ans. D'ici les cinq ans et demain, le mois prochain, qu'est-ce que nous allons faire ? Continuer à économiser ?

Stabiliser la consommation pétrolière

- Il faut économiser, et notre objectif pour cela est clair. Nous voulons ne pas consommer plus de produits pétroliers en 1974 et 1975 qu'en 1973, et par conséquent nous voulons ne pas importer plus. Pour cela il faut faire des économies, car ce n'est pas tellement facile, croyez-le. En se laissant aller sur la pente naturelle, l'augmentation des produits pétroliers serait d'à peu près 8 %. Il faut donc faire un effort si nous ne voulons pas dépasser le niveau de 1973. Cet effort, nous pensons le faire par des économies dans le domaine de la consommation industrielle : cela exige des investissements, mais les industriels ont comme l'État le même intérêt à économiser, car, en économisant l'énergie, ils ont de meilleurs prix de revient. Il faut aussi et surtout faire des économies sur les dépenses de chauffage, à la fois en faisant en sorte que les bâtiments anciens et que les bâtiments nouveaux que nous construirons soient mieux isolés, car on peut faire des économies considérables par l'isolement, des économies qui approchent 50 % de la consommation à température égale. En plus, nous allons poser des règles, des règles impératives qui concerneront les températures qu'il ne faudra pas dépasser, 20 °C, et les dates pendant lesquelles le chauffage sera autorisé, en principe du 15 octobre au 15 avril, sauf dans certaines régions qui sont plus froides. Ces règles seront posées si, comme je l'espère, le Parlement vote un projet de loi que nous lui présenterons dès qu'il se réunira au mois d'avril. Voilà en ce qui concerne les économies de chauffage. Il y a enfin des économies sur les transports.

" Nous voulons favoriser les transports en commun, transports en commun urbains, et il y a toute une série de mesures que je n'ai pas le temps de vous annoncer mais qui vous seront annoncées et qui seront connues dès ce soir. Et puis il y a pour les transports à plus longue distance des mesures très importantes comme par exemple la décision de lancer une nouvelle voie ferrée Paris-Sud-Est, ce sera la première grande voie ferrée que l'on construira en France depuis très longtemps.

" J'ajoute que dans le même temps et dans l'esprit d'assurer l'emploi dans une industrie française extrêmement importante, l'industrie de l'automobile, qui occupe à peu près, avec ses annexes, 10 % de la main-d'œuvre en France, nous allons prendre une mesure sur la vitesse. Nous maintenons la vitesse à 90 kmh sur les routes, mais, en ce qui concerne les autoroutes, nous allons l'élever de 120 à 140 kmh. Nous le faisons, je le répète, avec le souci de l'industrie automobile française

et avec l'espoir que nous arriverons à nous mettre d'accord avec nos voisins pour avoir une vitesse européenne sur les autoroutes. Cette vitesse européenne peut se situer autour du chiffre que je viens d'indiquer, 140 kmh.

" Enfin, en ce qui concerne les transports maritimes, nous avons un plan, qui sera connu bientôt, de développement de la marine marchande, et nous profiterons de ce plan pour réaliser au moins un navire de commerce à propulsion nucléaire de façon à faire des économies de pétrole. En contrepartie, nous retirerons de la circulation d'autres types de navires.

- À l'heure actuelle, il y a un certain nombre de conflits sociaux qui se déroulent en France et qui ne sont pas résolus. Les syndicats, les partenaires sociaux sont inquiets sur les prix et les syndicats particulièrement sur la défense du pouvoir d'achat des travailleurs. Est-ce que cela ne risque pas de bousculer vos prévisions actuelles ?

- Je ne pense pas, parce que les décisions que je viens de vous annoncer, par exemple en ce qui concerne les économies, ne touchent pas à l'économie. C'est une des raisons pour lesquelles nous avons choisi de faire des économies de chauffage. Elles ne gênent en rien le développement de l'économie. Je dirais presque au contraire, dans la mesure où elles rendent disponible des produits pétroliers pour faire autre chose. D'autre part, les investissements dont j'ai parlé, les investissements des transports en commun, la construction d'une nouvelle ligne de chemin de fer, la construction d'un grand nombre de centrales nucléaires vont donner du travail à des industries, à des industries très importantes qui emploient un très grand nombre de travailleurs. Par conséquent, je crois que les décisions que le gouvernement a été amené à prendre en ce qui concerne l'énergie, loin de gêner le développement de l'économie nationale, sont de nature au contraire à l'encourager.

- Vous pensez donc que c'est, d'une certaine façon, une aide pour résorber le chômage ?

- Je ne dis pas que ce plan a été fait pour cela, que ces mesures ont été prises dans cet esprit. Ces décisions ont été prises dans l'esprit de faire face à la crise de l'énergie dans le monde, mais les mesures que nous avons prises n'ont pas pour conséquence d'entraver l'emploi, mais, au contraire, de le conforter, et vous savez que c'est une de nos préoccupations majeures.

- Des économies sur la consommation d'énergie pour le présent, le choix du nucléaire dans les vingt-cinq prochaines années, mais est-ce que le gouvernement Messmer numéro 3 se limite à ce simple plan énergétique ou est-ce que vous avez d'autres projets et quels sont-ils ?

- Nous avons d'autres projets. Si je vous ai parlé de l'énergie aujourd'hui, c'est parce que le plan que nous avons préparé était prêt, et il suffisait que le gouvernement l'approuve pour que nous puissions le faire entrer en vigueur, et c'est un plan qui est très important pour l'avenir de la France et pour la vie quotidienne des Français. C'est pourquoi il faut que nous réussissions, mais nous ne nous contentons pas de cela. Nous avons aussi d'autres projets, même pour l'énergie. Il faut que nous pensions à payer l'énergie que nous importons par plus d'exportations. " Et pour encourager ces exportations il faut prendre un certain nombre de mesures que nous avons préparées. Il faut aussi que les mesures que nous avons prises dans le domaine de l'énergie ne gênent pas un certain nombre de Français dont les ressources sont très limitées. Nous serons donc amenés à confirmer et peut-être à développer certaines mesures sociales, en particulier en ce qui concerne le logement. Je pense que toutes les mesures dans le domaine de l'exportation seront prêtes avant la fin du mois de mars. En ce qui concerne le logement avant la fin du mois de juin et ce sont autant d'occasions pour moi de prendre rendez-vous avec les Français pour leur parler à nouveau de ces problèmes-là. "

Le Monde, le 8 mars 1974

Déclaration de M. Emmanuel Macron, président de la République, sur la politique de l'énergie, à Belfort le 10 février 2022

Mesdames et messieurs les ministres,
Messieurs les préfets,
Messieurs les parlementaires,
Madame la présidente du Conseil régional,
Monsieur le maire de Belfort,
Mesdames et Messieurs les élus,
Monsieur le président d'EDF,
Madame la présidente de GE Steam Power,
Mesdames et Messieurs, en vos grades et qualités,
Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux d'être aujourd'hui parmi vous, à la fois avec beaucoup de fierté et d'humilité dans ce lieu, précisément dans cette ville, avec la conscience que 150 ans d'histoire industrielle, de fierté industrielle, de combat nous permettent aujourd'hui de prendre quelques décisions pour l'avenir du territoire et plus largement, l'avenir de la nation. Quand je dis humilité, c'est que je suis conscient que ces choix, nous pouvons les prendre parce que d'autres avant nous ont su faire des choix courageux, les porter, parce qu'ici des femmes et des hommes ont su faire vivre ces choix avec leurs familles, apprendre, transmettre des compétences et des savoir-faire. Et si toute cette chaîne humaine, cette volonté, ces choix qui furent aussi des choix de la nation, n'avaient pas été les nôtres à travers les décennies, sans doute aujourd'hui ne pourrais-je pas, avec beaucoup de conviction, exposer ce que sera la stratégie de la nation pour les décennies à venir. Je vais donc parler d'avenir, mais en étant éminemment conscient que nous sommes toutes et tous aussi les dépositaires de ce passé. Car en effet, il est des choix qui engagent la nation sur le temps long, plusieurs décennies, parfois un siècle et les choix qui concernent l'énergie, l'investissement dans les infrastructures énergétiques qui permettent à nos compatriotes de vivre, se chauffer, se déplacer, produire sont de cela. Les temps, d'ailleurs, que nous vivons, suffisent à en faire l'expérience. Si vous m'autorisez cette parenthèse conjoncturelle avant de revenir à la stratégie et au long terme. Il n'y a pas de production industrielle stable s'il n'y a pas une énergie stable aux prix les plus compétitifs. Il n'y a pas de transition énergétique et climatique s'il n'y a pas une décarbonation de l'énergie produite, en particulier notre électricité. Il n'y a pas de vraie souveraineté, s'il n'y a pas des choix que la nation peut porter et tenir en matière d'énergie. Et il est difficile de préserver le pouvoir d'achat des ménages et la compétitivité des entreprises quand on ne maîtrise plus cela. Regardez la situation de notre Europe aujourd'hui qui a à subir l'évolution des prix de marché, parfois d'autres puissances liées aussi aux cours mondiaux. Nous voyons la fragilité de modèles économiques lorsque l'on est dépendant des autres pour produire son énergie. Et je veux à cet égard féliciter le Gouvernement d'avoir pris les choix qui étaient nécessaires pour protéger les ménages, les entreprises et en particulier, les petites et moyennes entreprises des hausses qui, sinon, il y a quelques jours, auraient été subies par chacune et chacun, 4% d'augmentation au lieu de 45% qui était prévue. C'est un choix de la nation qui a un coût qu'il faut accompagner, qui protège néanmoins nos compatriotes et nos entrepreneurs en particulier, comme je l'ai évoqué un instant, ceux qui ont le moins de salariés. Mais si l'on veut prévenir ces chocs conjoncturels, alors il nous faut bâtir une stratégie au long cours, moins dépendante des cours mondiaux.

C'est pourquoi les choix que nous prenons et assumons aujourd'hui engagent la nation, avec des conséquences très concrètes sur la vie industrielle, la vie de nos compatriotes, et qu'ils ne peuvent

pas se prendre dans la précipitation, qu'ils ne doivent pas non plus être le fruit de débats uniquement politiques, parfois politiciens. Il faut les mûrir, les réfléchir, les éclairer par la science et par la technique. C'est pour cela que dès 2018, j'ai demandé à RTE et à l'Agence internationale de l'énergie d'établir un rapport approfondi sur l'avenir du système électrique français. Depuis plusieurs mois, les résultats de ces travaux, inédits, dont je veux saluer la qualité, la densité et le sérieux, les résultats de ces travaux, donc, ont été rendus publics. Que disent-ils ? Que si nous voulons tout à la fois respecter nos engagements climatiques, c'est-à-dire je le rappelle, baisser de 55% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport à 1990, et atteindre la neutralité carbone en 2050, réduire notre dépendance à l'étranger pour nos besoins énergétiques, là où deux tiers de notre énergie est actuellement d'origine fossile, et donc importée, avec quelques-unes des conséquences que je rappelais à l'instant. Si nous voulons assurer, comme nous le faisons depuis maintenant quelques années, le développement industriel de notre pays. Je rappelle que depuis 2019, nous recommençons à recréer de l'emploi industriel, là où, dans notre pays, pendant 12 ans, on en avait détruit. Et si nous voulons enfin maîtriser la facture d'énergie des Français, nous avons l'obligation d'engager sans attendre des chantiers structurants et historiques pour préparer l'avenir.

Ces chantiers, je suis venu vous les présenter, aujourd'hui, à Belfort, sur cette terre que j'évoquais un instant, dont les savoir-faire industriels ne sont plus à démontrer, mais qui ont tant apporté à la nation. Ces chantiers cultivent une ambition forte : faire en 30 ans de la France, le premier grand pays du monde à sortir de la dépendance aux énergies fossiles, et renforcer notre indépendance énergétique industrielle dans l'exemplarité climatique. En quelque sorte, reprendre en main notre destin énergétique et donc industriel.

Le premier grand chantier est de consommer moins d'énergie. En d'autres termes, gagner en sobriété. En effet, le défi est connu. Nous devons en 30 années être capables de baisser de 40% nos consommations d'énergie. C'est un défi qui est de taille, mais il est faisable. Alors comment y arriver ? Pas en pratiquant la privation, ce que j'appellerai l'austérité énergétique. Je suis d'ailleurs toujours étonné que parfois, celles et ceux qui mènent le combat contre l'austérité budgétaire plaident pour l'austérité énergétique, voulant en quelque sorte priver nos jeunes ou nos enfants de ce que toutes les générations avant eux ont eu le droit de consommer. Ça n'est pas par la décroissance, ça n'est pas par la restriction qu'on arrivera à économiser ces 40%, et à réduire ainsi nos consommations d'énergie. C'est par l'innovation, c'est par la transformation de nos processus industriels, de nos pratiques, par des choix d'investissements, là aussi, de la nation. Il nous faut faire, en quelque sorte, le choix de changer de modèle tout en continuant à produire et pour une raison simple, la force de notre modèle social, dont nous avons vu la pertinence durant cette crise, ne serait pas soutenable si nous ne continuons pas de produire davantage. Qui propose de produire moins m'expliquera comment, à ce moment-là, on pourra protéger plus ?

Cette révolution, en vérité, nous avons commencé à l'engager ces dernières années, et nous devons aller beaucoup plus vite et plus fort. Nous avons commencé à le faire dans la rénovation des logements, qui est un des leviers extrêmement importants pour consommer moins d'énergie. La rénovation de ces logements pour qu'il consomme moins en chauffage, c'est ce qui a été consolidé, en particulier avec MaPrimeRénov', qui pour la seule année passée, a permis à 650 000 de nos compatriotes de pouvoir ainsi faire ces économies d'énergie, et donner, ce faisant, du travail à toute une filière industrielle et d'entreprises françaises. C'est ce que nous faisons en mutant progressivement le parc automobile, pour qu'il soit, là aussi, moins gourmand en énergie fossile. Demander aux 1 million de bénéficiaires de la prime à la conversion et du bonus électrique, qui depuis 2017, ont fait le choix d'une voiture peu consommatrice ou électrique. Mais à chaque fois que nous arrivons à accompagner les ménages français pour quitter un véhicule âgé, qui consomme davantage, qui pollue plus, qui émet plus pour aller vers soit des véhicules de nouvelle génération, même thermique, soit de l'hybride, soit encore mieux de l'électrique, et que nous permettons d'accompagner cette transition, on est dans les ménages,

nous réduisons la consommation d'énergie fossile, et nous réduisons les émissions. Ce faisant aussi, par cohérence, nous baptisons enfin la filière industrielle indispensable, en particulier dans les batteries électriques qui manquait à la France. Et ces dernières années ont permis de consolider 3 grands sites de batteries électriques avec deux autres régions qui sont au coeur de cette stratégie, en particulier Hauts de France et Grand-Est. Nous savons, même de plus en plus tout à la fois produire et le faire de manière sobre. En effet, réduire notre consommation d'énergie, c'est décarboner notre industrie. Ce projet de décarbonation de nos aciéries engagé dans le cadre de France 2030 en est le meilleur exemple. Les ministres ont pu le présenter au côté du Premier ministre il y a quelques semaines à peine, la décarbonation de nos grandes usines de sidérurgie, de nos grandes cimenteries, ce sont des économies massives de CO₂, sans supprimer d'emploi, au contraire, mais qui impose en effet d'investir. La décarbonation du secteur des travaux publics, la construction sont un levier formidable d'innovation, de création d'emplois baissant là aussi nos consommations. Et produire en France les technologies qui se substitueront aux fossiles fait partie aussi de cette stratégie.

C'est pourquoi, nous croyons et nous développons, par des projets annoncés dès avant la crise, consolidés par France Relance et au coeur de France 2030 la filière hydrogène. Je sais combien elle est ici aussi importante. C'est pourquoi je veux ici vous confirmer que le projet de gigafactory, d'électrolyseur développé par McPhy bénéficiera bien d'un soutien de l'Etat à hauteur de 114 millions d'euros. Il a été notifié à la Commission européenne et il permettra de créer l'activité et les emplois qui sont attendus, de la même manière, Madame la présidente qu'à Allenjoie du côté de Faurecia, nous accompagnerons à hauteur de 246 millions d'euros le projet permettant de construire une usine de réservoirs d'hydrogène nécessaire pour les mobilités.

Dans bien d'autres lieux, car la filière hydrogène est nationale. Nous allons ainsi accompagner des projets portés par nos industriels et bâtir en France une grande filière hydrogène, parce que nous avons aussi cette force, et je reviendrai dans un instant, la capacité même de notre nation parce qu'elle produit de l'électricité stable, fortement décarbonée, d'être parmi les grandes nations qui pourront produire aussi de l'hydrogène bas carbone qui ne sera pas donné à toutes les nations européennes. Vous l'avez compris, notre grand enjeu aujourd'hui est de poursuivre ce mouvement de réduction, précisément de nos consommations, par l'innovation, par ces grandes filières que je viens d'évoquer et d'intensifier ces efforts qui permettent tout à la fois de construire des filières industrielles et donc de l'emploi, et de consolider pour nos compatriotes des gains de pouvoir d'achat pertinents. Pas par des privations, mais en les accompagnant à changer de pratique et à consommer moins. Nous le ferons donc en continuant à aider les ménages et en continuant à accompagner l'industrie dans sa mutation, comme nous le faisons dans le cadre de France 2030. C'est pourquoi ce premier axe donnera lieu dans les prochains mois à une planification, laquelle permettra de décliner des objectifs clairs, des stratégies réglementaires avec une stabilité dès que le cap est fixé et des soutiens financiers appropriés pour chaque filière et en particulier pour amorcer la viabilité de ces filières, soit du côté de l'offre ou de la demande, pour lancer à chaque fois la possibilité de déployer ces grandes filières françaises que j'évoquais à l'instant.

Le deuxième chantier structurant, chantier du siècle si je puis dire, que nous aurons à conduire dans les décennies qui viennent est de produire davantage d'électricité décarbonée, car même si nous baissions de 40 % nos consommations d'énergie, la sortie du pétrole et du gaz à horizon de 30 ans implique que nous remplacions une part de la consommation d'énergie fossile par de l'électricité. Nos voitures essence et diesel seront progressivement remplacées par des véhicules hybrides et électriques, puis à terme complètement électriques, les chaudières au fuel par des pompes à chaleur, l'hydrogène industriel ne sera plus fabriqué à partir de gaz, mais par électrolyse. Les hauts fourneaux à charbon seront remplacés par des fours électriques pour produire de l'acier bas carbone, comme ArcelorMittal, par exemple, va le faire à Dunkerque et à Fosse comme je l'ai évoqué à l'instant. Oui, le monde de demain sera plus électrique. Nous

devons être en mesure, je reprends là aussi les chiffres qui ont été produits par nos experts, nous devons être en mesure de produire jusqu'à 60% d'électricité en plus qu'aujourd'hui. Et donc, quand bien même nous allons réduire notre consommation, réussir les innovations et les changements que j'évoquais parce que nous allons vers une électrification de toute nos pratiques, nos manières de produire, de nous déplacer et de transporter l'énergie, nous aurons besoin de produire beaucoup plus d'électricité. Et la clé pour produire cette électricité de manière la plus décarbonée, la plus sûre, la plus souveraine est justement, d'avoir une stratégie plurielle, celle que nous avons choisi sur la base de ces travaux et de développer tout à la fois les énergies renouvelables et le nucléaire. Car oui, quand on lit rigoureusement ce qu'expliquent les experts, ils montrent très bien l'impasse des stratégies uniques. Certains prétendent qu'il est possible d'y parvenir en développant uniquement le solaire et l'éolien. D'autres prétendent qu'il faut miser à 100 % sur l'énergie nucléaire et qu'on pourrait arrêter tous les projets de solaire et d'éolien en France. Aucun expert ne dit que de ces deux schémas sont réalistes, sérieux, possibles pour la nation. La réalité est ce que nous montre au contraire l'étude de RTE, c'est que nous n'avons d'autre choix que de miser en même temps sur ces deux piliers. C'est le choix le plus pertinent d'un point de vue écologique et le plus opportun d'un point de vue économique et enfin le moins coûteux d'un point de vue financier. C'est donc pour cela que c'est le choix que nous allons poursuivre.

D'abord, développer massivement les énergies renouvelables tout simplement parce que c'est le seul moyen de répondre à nos besoins immédiats en électricité, là où il faut 15 ans pour construire un réacteur nucléaire et donc à très court terme si on veut continuer d'accompagner l'électrification de nos pratiques, ces besoins que j'évoquais, il nous faut accroître notre capacité à produire du renouvelable en étant conscient que ça reste une source d'énergie intermittente et donc qu'elle n'est pas substituable aux sources d'énergie stable. Pour autant, là aussi, je pars à chaque fois d'un constat lucide, nous partons de loin, car si les objectifs sont ambitieux, nous devons avoir l'honnêteté de reconnaître que nous avons pris du retard, pas par manque de volonté politique collective et d'ailleurs pas depuis simplement ce mandat. Mais parce que nous n'avons pas toujours su convaincre de la nécessité de réussir les projets et je prends ma part dans cette responsabilité, nous n'avons aussi pas toujours su employer sans doute la bonne méthode pour répondre aux craintes que ces projets suscitaient ou surmonter les réticences. Et aussi, il faut bien le dire, parce que nous avons multiplié des couches réglementaires qui ont retardé ces projets. 5 ans de procédure pour être autorisé à construire un parc solaire, là où il faut seulement quelques mois de travaux. 7 ans ou plus encore pour un parc éolien. De tels délais ne sont pas supportables. Ils viennent réduire la rentabilité des projets et ils conduisent à multiplier les contestations partout sur le terrain. La base de la lutte contre le changement climatique est donc la levée de toutes les barrières réglementaires à partir du moment où les projets sont acceptés localement. C'est donc ce que nous ferons.

Le préalable est donc bien, vous le voyez, tout à la fois là aussi, un travail de planification et de visibilité, de simplification du champ réglementaire et de pragmatisme local dans l'accompagnement des projets. Ces préalables indispensables étant posés ; comment atteindre ensuite l'objectif de doublement de la production issue des énergies renouvelables électriques d'ici 2030 et comment l'augmenter encore d'ici 2050 ? C'est le défi posé par RTE. D'abord, en partant là aussi d'un constat ; c'est que ces énergies renouvelables sont devenues rentables et compétitives. Et la situation d'aujourd'hui est très différente d'il y a encore 5 ou 6 ans. Elles ont cette faiblesse, je l'ai évoqué, qui est d'être intermittentes. C'est pour ça que nous allons aussi continuer d'investir dans les projets de recherche fondamentale et technologique pour développer toutes les techniques de stockage de l'énergie qui permettront, un jour, de changer profondément notre organisation collective et d'être aussi des sources complémentaires de production d'une électricité non intermittente. Mais nous devons avoir une stratégie très précise sur chaque énergie

renouvelable. En priorité, le solaire - parce qu'il est moins cher et qu'il s'intègre plus facilement dans le paysage - fera l'objet d'un effort particulier. D'ici 2050, nous multiplierons par près de 10 la puissance installée pour dépasser 100 gigawatts, en veillant à un juste équilibre entre les installations en toiture et celles au sol. Là aussi, soyons pragmatiques. Sur le solaire ; si nous savons adapter les capacités à développer des projets sur les emprises commerciales, si nous optimisons nos déploiements sur les emprises d'État, en particulier militaire, si nous développons les projets dans l'agri-photovoltaïsme, dont nous sommes en train de finaliser les règles et qui seront une source de revenus complémentaires pour nos agriculteurs, nous avons la capacité de déployer ces projets de manière harmonieuse.

De la même manière, ce que nous sommes en train de faire est de rebâtir des filières industrielles françaises pour produire l'ensemble des techniques nécessaires au déploiement du solaire. Car il faut bien le dire, il y a 20 ans de cela, l'Europe, par naïveté ou par fatalité, a laissé à d'autres continents le soin de produire les technologies et les filières industrielles, qui étaient derrière ce déploiement. Nous devons là aussi être cohérent et permettre à travers ces investissements, la visibilité que nous nous donnons ; un cap à 2050, d'investir dans les industries, la valeur ajoutée, la production et que ce déploiement profite aussi à de l'emploi en France, à de l'innovation en France et à des déploiements technologiques. Plusieurs projets sont en train d'arriver à maturité. C'est là aussi au coeur des investissements de France 2030 et des projets que nous menons avec la Commission européenne. J'aurais l'occasion, les 10 et 11 mars prochain, d'avoir un échange avec plusieurs confrères sur ce sujet lors du sommet exceptionnel qui se tiendra en France.

Ensuite, l'éolien en mer sera développé pour viser de l'ordre de 40 gigawatts en service en 2050, soit une cinquantaine de parcs éoliens en mer. Dès cette année, nous mettrons en activité le premier parc éolien en mer au large de Saint-Nazaire. Mais là aussi, ce que nous avons commencé à faire, c'est de recréer et déployer une filière industrielle française. Les usines du Havre, de Saint-Nazaire, de Cherbourg permettront de fournir tous les équipements nécessaires et nous allons continuer de développer là aussi l'emploi industriel et les investissements pour que ces choix forts de l'éolien en mer soient accompagnés de créations d'emplois partout sur notre territoire. Pour changer d'échelle, il nous faudra organiser une planification maritime des zones de développement des parcs. Nous réussirons en associant largement tous les acteurs de la mer, en particulier nos pêcheurs. Et là aussi, quand les projets durent trop longtemps, que les concertations sont trop tardives, c'est là que les projets donnent lieu à controverse. Mais il nous faut prendre en compte toutes les parties prenantes, évidemment : les sujets paysagers, l'intérêt des pêcheurs, les questions de biodiversité pour réussir à préserver nos ressources halieutiques, les activités, les écosystèmes marins et le développement des énergies renouvelables contribuant à la transition énergétique. De tout cela, nous reparlerons au sommet qui se tiendra à Brest demain, et cela est possible si les règles sont clarifiées et si une planification est organisée.

Nous ne pouvons, enfin, dans cette trajectoire, nous passer d'éoliennes terrestres. Je sais, moi qui viens d'une terre qui en a tant déployé, toutes les controverses qu'il y a, parfois les rejets de nombre de projets d'éoliennes terrestres, les réticences, et je les comprends. Personne ne souhaite voir nos paysages remarquables, nos sites classés, abîmés par des grandes toiles blanches. Et personne ne souhaite voir quelque trésor national que ce soit, défiguré. Toutefois, il est possible de concilier développement de l'éolien et protection de nos paysages, de notre patrimoine naturel comme culturel. D'abord, en étant raisonnable dans les objectifs, en étant conscient que nous en avons très peu développé, beaucoup moins que nos voisins allemands et espagnols, beaucoup, beaucoup moins. Ensuite, en étant raisonnable sur nos objectifs. C'est pourquoi ce qui avait été fixé à horizon 2030, nous allons l'étaler dans le temps. Mais il faut garder un cap. Continuer à avoir là aussi une filière qui se développe et la puissance installée, qui est de 18,5 gigawatts à fin 2021, sera doublée d'ici à 2050.

Ce n'est donc pas un doublement en 10 ans qui est demandé, comme nous l'avions initialement considéré. Parce que nous avons déployé l'effort sur les autres énergies renouvelables, et que nous avons construit un volontarisme, là aussi, pluriel. Mais il nous faut là aussi aller de l'avant. Nous appuierons pour cela, les projets d'éoliennes dernières générations plus puissantes, moins nombreuses que celles déjà installées, qui permettent d'avoir et de produire plus d'énergie avec moins de présence sur le sol. Et nous veillerons à ne pas concentrer les installations dans les mêmes territoires, ce qui est l'une des sources de difficultés de nos débats. Aujourd'hui, les Hauts-de-France, la région Grand Est ont beaucoup contribué à cet effort. Je sais que plusieurs autres départements et régions ont le sentiment aussi d'avoir largement contribué. Il nous faut, là aussi, construire une planification territoriale du déploiement de l'éolien. Et pour ce faire, changer de méthode, en concertant mieux, en faisant confiance à nos élus, notamment les maires, nous avons commencé de le faire en mettant en place l'avis préalable. Les maires doivent être ceux qui définissent des secteurs dans les plans locaux d'urbanisme, où l'implantation d'éoliennes sera soumise à condition, là où elle sera possible, là où elle ne sera pas permise. Et accompagner tous ces projets aussi, avec une fiscalité qui rend ces projets encore plus intéressants pour nos élus locaux, comme nous avons d'ailleurs su le faire avec d'autres énergies à travers le temps. Là aussi, je crois que sur ce sujet, il nous faut redonner de la clarté, un cap, apaiser les débats, savoir regarder où sont les conflits, certains sont légitimes, d'autres non, et concilier notre transition climatique, notre souveraineté énergétique, et la préservation de nos paysages, du bien-être de nos compatriotes, et de notre patrimoine culturel. Nous avons mis en place des lois qui permettent d'avancer en ce sens, c'est maintenant la planification et la méthode qui va être parachevée pour mener à bien ces objectifs.

Je n'oublie pas dans ce nouveau mix d'énergies renouvelables, nos barrages hydroélectriques, qui font la richesse de nos vallées et dans lesquels nous allons continuer d'investir. Et je veux ici être clair, tout en gardant la pleine maîtrise, et en évitant les mises en concurrence. C'est le coeur du projet que nous allons continuer de mener, en lien étroit, en discussion avec la Commission européenne, et en intimité avec évidemment l'entreprise EDF. Je n'oublie pas non plus les réseaux d'énergie qui devront être adaptés pour raccorder ces nouvelles installations, ainsi que les énergies renouvelables thermiques comme les biocarburants, la biomasse, le biogaz, qui seront indispensables pour remplacer le gaz ou le pétrole, que l'électricité ne saura prendre en charge. C'est nécessaire à l'heure où les tensions sur le marché du gaz fossile sont au plus haut. Et nous devons en particulier réussir à accroître la part du gaz renouvelable pour viser 10 % en 2030. Sur tous ces sujets, je prends ici un engagement, celui de ne pas refaire les erreurs commises depuis 20 ans, et de retrouver notre souveraineté industrielle. Nous avons d'ores et déjà plus de 100 000 emplois en France, qui participent de l'effort de la Nation pour les énergies renouvelables. Nous pouvons faire beaucoup plus si nous mettons en place, et allons au bout de cette planification que je viens d'évoquer. Et nous avons accompagné tous les projets dont je viens ici de parler.

Pour cesser de subventionner l'importation de solutions renouvelables venues de l'étranger, France 2030 consacrera un milliard d'euros à l'innovation sur les énergies renouvelables. Les prochaines technologies pour les panneaux solaires et les éoliennes flottantes seront ainsi françaises et européennes. Les appels à projets sortiront dès les prochains jours.

Ensuite, pour augmenter la production électrique nationale d'ici 2050, il nous faut à côté de cet effort historique - dont je viens de présenter le cap, et les grandes catégories en matière d'énergies renouvelables - il nous faut reprendre le fil de la grande aventure du nucléaire civil en France. À ceux qui affirment que nous n'aurions pas besoin de nucléaire, je veux exposer la situation en toute transparence. Imagine-t-on une France où il y aura d'ici 30 ans, 40 000 éoliennes au lieu de 8 000 aujourd'hui, et 90 parcs éoliens offshore quand notre pays a mis 10 ans pour en faire un ?

Imagine-t-on une France avec des campagnes qu'il serait impossible de préserver compte tenu de l'effort que cela représenterait. Imagine-t-on une France totalement dépendante en termes d'énergie non intermittente et devant réimporter à des coûts prohibitifs une énergie carbonée, puisque c'est cela ce que serait une France si on ne réinvestissait pas dans le nucléaire civil. C'est cela que les partisans de la sortie du nucléaire proposent aujourd'hui aux Français, ce qui n'est pas sérieux. Nous avons, en France, la chance, grâce à la vision du Général DE GAULLE, prolongée par le président POMPIDOU, grâce à l'excellence de ce bien commun qui est notre entreprise nationale EDF, à Marcel BOITEUX et à tous ceux qui lui ont ensuite succédé, grâce aussi à l'ensemble des agents, de celles et ceux qui ont construit, bâti ce savoir-faire et l'ont développé, grâce aussi à toutes les filières qui, partout sur le territoire ont pu accompagner cet effort historique, dans toutes les entreprises de notre pays, de pouvoir compter sur une industrie nucléaire forte, riche de savoir-faire et de centaines de milliers d'emplois. Cette chance, nous devons la saisir.

Nous garantissons aux Français des conditions de sécurité inégalées, parce qu'EDF exploite son parc avec une transparence absolue et que l'Autorité de sûreté nucléaire est sans aucun doute le régulateur le plus exigeant du monde. Je veux ici rendre hommage au sérieux des agents d'EDF et de l'Autorité de sûreté nucléaire qui savent prendre les décisions qui s'imposent pour assurer leur premier objectif : la sécurité des populations. Nous l'avons constaté encore il y a quelques jours, avec la découverte de nouveaux phénomènes de corrosion qui conduisent à mettre à l'arrêt plusieurs réacteurs pour effectuer des contrôles et des réparations. Ceci traduit notre niveau inégalé de sûreté de contrôle, qui garantit une production d'électricité bas carbone en toute sûreté. C'est ce qui justifie notre confiance dans cette énergie. Je veux ici vous le dire, nous l'évoquons un instant avec quelques-uns d'entre vous, la décennie passée a été marquée par un doute international sur le nucléaire ; une période de glaciation suite, évidemment, aux terribles événements, à Fukushima. Certaines nations ont fait des choix radicaux dans cette période, de tourner le dos au nucléaire. La France n'a pas fait ce choix. Elle a résisté, mais elle n'a pas réinvesti parce que ce doute était là, les difficultés étaient là. La filière nucléaire française a connu elle-même, j'y reviendrai, sa propre crise liée aux ruptures du temps passé.

Ce que nous avons à bâtir aujourd'hui, parce que c'est le bon moment, parce que c'est ce qu'il faut pour notre nation et parce que les conditions sont maintenant réunies, c'est la renaissance du nucléaire français. Sur la base des travaux de RTE et de l'Agence internationale de l'énergie, j'ai pris deux décisions fortes.

La première est de prolonger tous les réacteurs nucléaires qui peuvent l'être sans rien céder sur la sûreté. Ce sont des choix éclairés par l'expertise et par la science. S'il est nécessaire d'être prudent sur la capacité à prolonger nos réacteurs, je souhaite qu'aucun réacteur nucléaire en état de produire ne soit fermé à l'avenir compte tenu de la hausse très importante de nos besoins électriques ; sauf, évidemment, si des raisons de sûreté s'imposaient. Si les premières prolongations au-delà de 40 ans ont pu être effectuées avec succès depuis 2017, je demande à EDF d'étudier les conditions de prolongation au-delà de 50 ans, en lien avec l'autorité de sûreté nucléaire.

La seconde décision qui s'inscrit dans le prolongement de l'engagement solennel que j'ai pris devant les Français le 9 novembre dernier : compte tenu des besoins en électricité, de la nécessité d'anticiper aussi, la transition, la fin du parc existant qui ne pourra être prolongé indéfiniment, nous allons lancer dès aujourd'hui un programme de nouveaux réacteurs nucléaires. Nous avons tiré les leçons de la construction d'EPR en Finlande, où il est aujourd'hui achevé, et en France à Flamanville. EDF a engagé avec la filière nucléaire la conception d'un nouveau réacteur pour le marché français, l'EPR2, qui a déjà mobilisé plus d'un million d'heures d'ingénierie et présente des progrès significatifs par rapport à l'EPR de Flamanville. Plusieurs audits externes ont

également été conduits par l'État pour s'assurer de l'état de préparation de la filière. Ils seront rendus publics.

Je souhaite que six EPR2 soient construits et que nous lancions les études sur la construction de 8 EPR2 additionnels. Nous avancerons ainsi par pallier.

Concrètement, nous allons engager dès les semaines à venir les chantiers préparatoires : finalisation des études de conception, saisine de la commission nationale du débat public, définition des lieux d'implantation des trois paires, montée en charge de la filière. Une large concertation du public aura lieu au second semestre 2022 sur l'énergie, puis des discussions parlementaires se tiendront en 2023 pour réviser la programmation pluriannuelle de l'énergie. Nous visons le début du chantier à l'horizon 2028, pour une mise en service du premier réacteur à l'horizon 2035. Ce délai de mise en oeuvre justifie aussi la nécessité de prolonger nos réacteurs actuels et de développer les énergies renouvelables. Ce choix nous devons le faire aujourd'hui pour donner à EDF et à toute la filière la visibilité qui s'impose et là-aussi, pour tirer toutes les leçons du passé. Car quand des ruptures arrivent, quand la visibilité n'est plus là c'est à ce moment qu'il y a des ruptures de charge, c'est à ce moment qu'il y a des pertes de compétences, c'est à ce moment que nous prenons des risques. Par ce choix de la Nation au long cours nous nous donnons aussi les moyens de préserver nos compétences nos savoir-faire ; chez EDF bien sûr mais dans toute la filière, dans toute la filière pour garantir l'excellence qu'est la nôtre, dont nous avons en partie d'ailleurs dû rebâtir ces dernières années.

À côté de ces EPR, un appel à projets sera soutenu à hauteur d'un milliard d'euros par France 2030 et sera lancé pour faire émerger des petits réacteurs modulaires (les fameux SMR que nous évoquions là-aussi tout à l'heure) mais aussi des réacteurs innovants permettant de fermer le cycle du combustible et de produire moins de déchets. Pour 500 millions d'euros, ce seront des projets portés par EDF NUWARD – qui était évoqué – tout à l'heure par le président d'EDF et il y aura aussi 500 millions d'euros pour des projets ouverts sur les réacteurs innovants que j'évoquais à l'instant.

Ces dernières années, des secteurs à forte intensité technologique comme le spatial ou l'automobile, ont vu de nouveaux acteurs véritablement bouleverser des processus anciens, souvent pour le meilleur. C'est pourquoi je suis convaincu que la France a les moyens de porter une telle révolution dans le nucléaire, avec des réacteurs en rupture. Je fixe un objectif ambitieux mais à la mesure de l'intensité de la compétition dans le secteur : construire en France un premier prototype d'ici 2030. Nous avons déjà des start-ups qui se lancent et là encore, des appels à projets seront publiés dans les prochains jours. Le CEA, qui a joué un rôle décisif dans la naissance de la filière nucléaire française, appuiera et accompagnera la montée en puissance de ces nouveaux acteurs.

Ce nouveau programme pourrait conduire à la mise en service de 25 gigawatts de nouvelles capacités nucléaires d'ici 2050.

Ces projets, vous l'avez compris, viennent en complémentarité mais n'enlèvent rien à visibilité que je donnais à EPR 2 qui sont de toute façon nécessaires et s'inscriront avec les deux paliers que j'évoquais. Mais, ils nous permettront là-aussi de continuer à améliorer notre innovation technologique, à améliorer la sûreté, à réduire les déchets, à aller vers la fermeture du cycle de même que nous continuerons l'ensemble des projets de recherche ITER Cadarache, toutes les autres solutions, les projets conduits par le CEA, dans toutes ses composantes.

Mesdames et Messieurs, pour mettre en oeuvre ces décisions, les conditions réglementaires, financières et d'organisation de la filière et de l'État doivent être réunies. Au sein de l'État, une direction de programme interministérielle dédiée au nouveau nucléaire sera créée pour en assurer

le pilotage, coordonner les procédures administratives, s'assurer du respect des coûts et des délais des chantiers. EDF construira et exploitera les nouveaux EPR. Cette entreprise nationale de souveraineté qui est notre bien commun pourra compter sur le soutien de l'État pour sa solidité dans les mois, les années, les décennies qui viennent et pour mener à bien ce projet d'une ampleur inégalée depuis 40 ans et le faire dans les meilleures conditions financières et opérationnelles. Sur les plans financier et réglementaire, des financements publics massifs de plusieurs dizaines de milliards d'euros seront engagés afin de financer ce nouveau programme, ce qui permettra de préserver la situation financière d'EDF et de développer l'ensemble de la filière. La décision prise par la Commission européenne sur la taxonomie énergétique qui, comme le GIEC, classe l'énergie nucléaire comme énergie bas carbone est à cet égard extrêmement importante car elle facilitera aussi les financements de ces projets. C'est d'autant plus important qu'EDF traverse une période difficile liée notamment aux difficultés opérationnelles rencontrées sur le parc nucléaire. Et, comme nous l'avons fait ces dernières années en mobilisant en six ans plus de 10 milliards d'euros pour le renforcement du bilan de l'entreprise, l'État prendra ses responsabilités pour sécuriser la situation financière d'EDF et sa capacité de financement à court et à moyen terme, autant que pour lui permettre de poursuivre sa stratégie de développement rentable dans le cadre de la transition énergétique. J'ajoute que nous mettrons en oeuvre, en accord avec la Commission européenne, une nouvelle régulation de l'électricité nucléaire (en remplacement de l'ARENH) afin que les consommateurs français, ménages et entreprises, puissent bénéficier de prix stables, proches des coûts de production de l'électricité en France. C'est indispensable pour que nous puissions tirer tous les bénéfices de l'investissement historique de la Nation et de l'investissement que nous sommes en train d'acter.

Enfin, reprendre le contrôle de notre destin énergétique, ce n'est pas seulement ne plus dépendre des importations d'énergies fossiles, c'est aussi maîtriser en France les savoir-faire indispensables et disposer des éléments critiques pour la production d'énergie nucléaire. C'est asseoir la souveraineté énergétique sur une souveraineté industrielle. Cela nécessite de poursuivre l'intégration de la filière initiée il y a six ans, actée il y a quatre ans – je m'en souviens et je pense vous aussi, j'étais alors dans d'autres conditions comme ministre de l'Économie et de l'Industrie mais c'est alors que nous avons eu à faire face collectivement à une crise historique où la filière aurait pu s'effondrer et où déjà nous avons demandé à EDF de reprendre, restructurer la filière, porter à nouveau la production, bâtir Framatome avancer avec plusieurs acteurs qui sont là ; réussir à bâtir Laval et construire des acteurs en France et à l'internationale sur tout le cycle et consolider le nucléaire civil français. Nous nous en souvenons.

Cet effort avec le rapprochement d'EDF et de Framatome, est aujourd'hui un succès reconnu de tous. Nous franchissons aujourd'hui, tous ensemble, une nouvelle étape. Et je veux ici féliciter l'ensemble des équipes, des services qui ont permis ces dernières semaines avec vous toutes et tous et ces dernières heures pour les derniers détails de finaliser l'accord qui a été trouvé entre EDF et General Electric pour reprendre les activités liées au nucléaire de General Electric, notamment les activités de maintenance ou de fabrication des turbines Arabelle, compétence unique dont nous sommes fiers de disposer en France et tout particulièrement ici, à Belfort. Ces turbines équiperont les EPR2 que nous construirons. Elles garantiront à la France le plein contrôle de cette technologie. Elles garantiront aussi à tous nos grands partenaires industriels – russes et d'autres nationalités – la fiabilité, la force de notre offre industrielle.

Je remercie EDF de son engagement aux côtés de l'État, pour permettre cette stratégie. Je remercie les ministres leurs cabinets, leurs équipes. Et je remercie l'ensemble de celles et ceux qui ont contribué à ce travail. Et, je veux saluer Jean-Pierre CHEVENEMENT qui depuis des décennies se bat sur ce dossier qui n'a ménagé personne ; toujours avec beaucoup de rigueur, d'engagement et de justice – y compris votre serviteur – et ce dossier trouve aujourd'hui un aboutissement.

Je dois le dire parce que c'est aussi l'engagement de femmes et d'hommes que vous êtes qui ont préservé ces savoir-faire et ces compétences, qui les ont maintenus vaille que vaille, coûte que coûte, avec fierté ; c'est l'histoire d'un territoire, Monsieur le Maire, qui les porte avec fierté et qui est attaché à cette histoire industrielle. Et donc, il y a dans la vie industrielle des heures qui sont plus difficiles et il faut tenir, il y a des choix qui dépendent du secteur privé, des grands investissements et nous voulons continuer d'être une nation d'attractivité et nous continuerons de l'être. Mais, il y a des moments où la cohérence implique des choix nationaux, c'est ce que nous avons fait aujourd'hui, parce que seul l'État peut donner une visibilité à plusieurs décennies et assumer de porter cette visibilité et de rebâtir la cohérence de ce chaînage en quelque sorte et retrouver le sens profond qui est le nôtre. Et donc, je veux ici aussi vous remercier toutes et tous de cet esprit de résistance que vous avez porté et de la volonté qui a été la vôtre, mais à ce moment même, je veux aussi envoyer un message de confiance et d'engagement pour toute la filière du nucléaire français, pour tous ces savoir-faire et pour notre jeunesse. Sur beaucoup de ces métiers, quels qu'ils soient, les métiers les plus technologiques jusqu'aux métiers les plus industriels, nous avons des besoins, nous avons des besoins d'ingénieurs, nous avons des besoins en sidérurgie, en chaudronnerie et dans bien d'autres secteurs que notre jeunesse s'y engage car nous devons les pourvoir ces besoins industriels sur nos territoires. Il y a aujourd'hui des offres d'emplois et il continuera d'y en avoir et par les choix de la nation aujourd'hui exprimés, il y en aura dans la durée. Et donc avec confiance, engageons nos jeunes dans toutes ces filières industrielles qu'il y a derrière nos grands choix d'innovation, vers la transformation de nos véhicules, vers la modernisation de nos logements, vers le renouvelable et vers le nucléaire. Ce sont des filières d'avenir dans lesquelles nous allons continuer de former encore davantage et dans lesquelles nous continuerons de créer de l'emploi, car ces filières sont au cœur de la stratégie de la nation. Je ne peux conclure sans dire un mot de Belfort.

Cette terre industrielle qui a apporté à la France tant de fierté. Belfort comme je l'évoquais en commençant mon propos qui porte après, là aussi, les morsures de l'histoire et les guerres qui ont traversé notre sol, 150 ans d'histoire industrielle et une capacité de résistance, de volonté, de fierté, de bâtir de l'industrie, de créer ces grandes pièces industrielles. Belfort que l'on disait condamnée aux fermetures, au déclin, aux destins de friches géantes. Belfort aussi est en train de renaître. Avec le nucléaire, évidemment, et pour longtemps. Avec l'hydrogène et les projets que j'évoquais, sur lesquels je vous ai donné, là aussi, confirmation et engagement. Dans le domaine du gaz, car les turbines produites ici ont vocation à être installées dans les nombreux pays qui, aujourd'hui dépendants du charbon, vont miser sur le gaz comme une étape vers la décarbonation. Et Belfort bâtira aussi sa renaissance industrielle par la production des TGV de demain sur le site d'Alstom et là aussi, je veux saluer l'excellence industrielle de vos collègues et je l'espère, je le crois, je le veux, nombre de futurs contrats à venir comme ceux dont nous avons pu signer le protocole d'accord il y a quelques jours en Ukraine, qui sera déterminant pour le plan de charge des prochaines années et que nous souhaitons conclure d'ici la fin du mois de mars. Oui, se noue ici quelque chose de la France que nous voulons pour 2030, une France qui, sur le terreau de son passé, sur ces terres qui ont porté notre histoire industrielle, sur la force et la base de ces savoir-faire que savons su construire et transmettre, une France qui renoue avec sa grande histoire industrielle, regarde l'avenir et montre le chemin. Oui, le temps de la renaissance nucléaire est là, le temps de la renaissance industrielle aussi, reposant sur la recherche technologique, reposant sur la fabrication, reposant sur à la fois le numérique et les métiers les plus industriels. C'est la réconciliation de ce qu'on a trop longtemps opposé. Une France qui, par les savoir-faire de ses ingénieurs, de ses ouvriers, de ses travailleurs, invente pour le monde une industrie de progrès et de solutions aux défis des temps.

Voilà, Mesdames et Messieurs, ce qu'aujourd'hui, je suis venu vous dire à Belfort. La France par la stratégie dont elle se dote fait le choix du progrès, de la confiance en la science, en la technologie et en la raison. La France fait le choix du climat en se donnant les moyens d'atteindre ses objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'être l'une des plus grandes nations à sortir de sa dépendance aux énergies fossiles. La France fait le choix de l'industrie et de l'emploi : car nous parlons là, uniquement au sujet de l'EPR2, de 220 000 emplois préservés, poursuivis, renouvelés et de plusieurs dizaines de milliers d'emplois créés. La France fait le choix aussi du pouvoir d'achat mais avec une vraie stratégie, car à terme, le nucléaire et les énergies renouvelables fourniront une énergie moins chère et à l'abri des turbulences des marchés. La France, Mesdames et Messieurs, fait le choix résolu de son indépendance et de sa liberté. C'est ici, ce qu'avec vous, grâce à votre engagement, vos savoir-faire et les travaux conduits par plusieurs d'entre vous ici présents – que je remercie – c'est le choix que nous pouvons mener, assumer et que nous assumerons dans la durée.

Vive la République.

Vive la France.